



# ICAO

**ORGANISATION DE L'AVIATION CIVILE INTERNATIONALE**

## QUATRIEME REUNION DU GROUPE REGIONAL DE SECURITE DE L'AVIATION POUR LA REGION AFRIQUE – OCEAN INDIEN (RASG-AFI/4)

(Nairobi, Kenya, les 12 et 13 octobre 2017)

### Point 3 de l'ordre du jour : Point sur la sécurité mondiale

#### 3.2–Mise en œuvre des programmes de sécurité par les États

(Présentation du Secrétariat)

#### SOMMAIRE

Suite à l'adoption de l'Amendement n° 1 de l'Annexe 19, l'OACI a identifié les tâches suivantes visant à renforcer la mise en œuvre d'un programme national de sécurité (PNS) et les systèmes de gestion de la sécurité (SMS) :

- a) révision du *Manuel de gestion de la sécurité (MGS)* (Doc 9859) ;
- b) développement d'un site Web de mise en œuvre de la gestion de la sécurité de l'OACI avec des exemples complétant le MGS ;
- c) outils PNS actualisés ;
- d) mise à jour du programme de formation à la gestion de la sécurité de l'OACI et
- e) activités de l'OACI de promotion de la mise en œuvre des PNS.

L'Appendice donne un résumé des plans d'appui à la mise en œuvre de la gestion de la sécurité.

Suite à donner par la réunion au paragraphe 3.

#### REFERENCES

- Annexe 19, deuxième édition
- Doc 9859, *Manuel de gestion de la sécurité (MGS)*
- Doc 10004, *Plan pour la sécurité de l'aviation dans le monde*
- Doc 10046, *Rapport de la Deuxième Conférence de haut niveau sur la sécurité (HLSC) de 2015*
- Lettre aux États AN 8/3.1-16/16, datée du 4 avril 2016
- Lettre aux États AN 8/3-16/89, datée du 27 septembre 2016
- EB 2017/35 en date du 2 juin 2017

## 1. INTRODUCTION

1.1 Suite à la Deuxième Conférence de haut niveau sur la sécurité de 2015 (HLSC 2015) tenue au Siège de l'OACI à Montréal du 2 au 5 février 2015, la Déclaration de Montréal sur la

---

planification pour améliorer la sécurité de l'aviation a appelé l'OACI à continuer à assister les États dans la mise en œuvre des normes et pratiques recommandées en matière de sécurité (SARP) et d'un système efficace de surveillance par des principes directeurs, une formation et des outils additionnels. La Conclusion 2/1 b) sur la mise en œuvre d'un programme national de sécurité (PNS) démontre que des guides et un partage d'expériences supplémentaires sont nécessaires aux États pour développer davantage et mettre en œuvre leur PNS.

1.2 La 39<sup>ème</sup> Session de l'Assemblée de l'OACI qui s'est tenue à Montréal du 27 septembre au 7 octobre 2016 a approuvé le Plan pour la sécurité de l'aviation dans le monde (GASP), maintenant la continuité de la version approuvée par l'Assemblée en 2013 tout en introduisant une nouvelle feuille de route de la sécurité de l'aviation dans le monde pour s'assurer que les initiatives en matière de sécurité produisent les avantages attendus des objectifs du GASP par une coordination renforcée, en réduisant ainsi les incohérences et la duplication des efforts.

1.3 Durant l'Assemblée, la nécessité d'un soutien additionnel de l'OACI aux États dans la mise en œuvre de leur PNS a également été exprimée. La lettre aux États AN 8/3-16/89, datée du 27 septembre 2016, annonçait la création d'un Programme de gestion de la sécurité de l'OACI en indiquant un ensemble de réalisations attendues et leur délai en appui à la mise en œuvre des PNS. Il a été demandé aux États et aux partenaires du secteur d'envisager des moyens de soutenir les réalisations attendues pour atteindre les objectifs fixés dans le GASP.

## **2. DISCUSSION**

### *Premier amendement à l'Annexe 19*

2.1 Le premier amendement à l'Annexe 19 — *Gestion de la sécurité* a été adopté par le Conseil de l'OACI le 2 mars 2016 et est entré en vigueur le 11 juillet 2016 avec, comme date d'applicabilité, le 7 novembre 2019. La lettre aux États AN 8/3.1-16/16, datée du 4 avril 2016, donne le contenu de cet amendement. Il est important de noter que l'applicabilité des dispositions existantes sur la gestion de la sécurité persiste ; la nouvelle date d'applicabilité ne porte que sur les changements introduits par l'Amendement 1 de l'Annexe 19. Les États sont encouragés à commencer à œuvrer à la prise en compte du Premier Amendement à l'Annexe 19 le plus tôt possible pour s'assurer de sa mise en place pour la date d'applicabilité.

### *Quatrième édition du Manuel de gestion de la sécurité*

2.2 La quatrième édition du *Manuel de gestion de la sécurité (MGS)* (Doc 9859) sera complétée par une application Web sur la mise en œuvre de la gestion de la sécurité de l'OACI. Le manuel comprendra des conseils pour la prise en compte de l'intégralité des sujets couverts par l'Annexe 19, Amendement 1, et des approches fondées sur les risques pour la gestion de la sécurité, comme discuté lors de HLSC 2015. Une version avancée, non éditée de la 4<sup>ème</sup> édition du MGS devrait être publiée à la fin du mois de septembre 2017.

### *Site Web pour la mise en œuvre de la gestion de la sécurité*

2.3 Reconnaissant les défis posés à la mise en œuvre du PNS et du système de gestion de la sécurité (SGS) « en fonction de la dimension et de la complexité » de chaque organisation et de la grande

---

diversité de fournisseurs de services pris en compte par l'Annexe 19, le site Web sur la mise en œuvre de la gestion de la sécurité doit inclure certains exemples actuellement indiqués dans la troisième édition du MGS (actualisé) et fournir un mécanisme de partage des nombreux outils et exemples. Cela fera ressortir la nécessité d'un PNS ou d'un SGS adapté aux besoins spécifiques de chaque État et de chaque fournisseur de services. En outre, avec le développement de l'expérience de mise en œuvre de la gestion de la sécurité et l'évolution continue des outils, le format sur le web permettra une actualisation continue. Les États et les organisations régionales et internationales seront invités à communiquer leurs exemples à partir d'octobre 2017.

2.4 Les exemples seront initialement affichés en anglais mais pourront être accompagnés de versions traduites devant être affichées sur la base de l'utilité démontrée de ces exemples. Pour les États n'ayant pas un accès adéquat à Internet, le Secrétariat étudie des options permettant le téléchargement immédiat des éléments du site Web. Le lancement du site Web est prévu pour la fin du mois de septembre 2017.

#### *Outils SSP actualisés*

2.5 L'outil d'analyse des écarts du PNS de l'OACI sur iSTARS (<https://portal.icao.int/space/Pages/SSP-Gap-Analysis.aspx>) sera également actualisé à la fin du mois de septembre 2017. Les données déjà introduites dans l'outil d'Analyse des carences du PNS de l'OACI seront transférées sur l'outil actualisé qui reflètera le Premier Amendement à l'Annexe 19 et intégrera les Questions du Protocole (QP) du Programme universel d'audit de supervision de la sécurité (USOAP) identifiées comme conditions préalables à l'appui à la mise en œuvre d'un PNS durable.

2.6 Les nouvelles PQ de l'USOAP relatives au PNS, initialement publiées en novembre 2014, devraient être actualisées à la fin de l'année 2017. En référence au Bulletin électronique 2017/35, l'OACI commencera sur une base volontaire, à compter de juillet 2018, les audits des États sélectionnés sur la base de PQ relatifs au PNS. Ces audits ne sont pas inclus dans le Plan d'activités indiqué en Annexe au BE.

#### *Programme de formation à la gestion de la sécurité*

2.7 L'OACI offre également un Programme de formation à la gestion de la sécurité en suivant une approche de formation mixte en partie en ligne et en partie face-à-face. Le Cours de formation en ligne à la gestion de la sécurité est plus bénéfique pour le personnel de régulation impliqué dans la planification, l'élaboration et la mise en œuvre du PNS et pour les personnels des fournisseurs de services de navigation aérienne impliqués dans la planification, l'élaboration et la mise en œuvre du SGS (<http://store1.icao.int/index.php/safety-management-training-tic-course-part-1-html.html>).

2.8 Une mise à jour du cours a été lancée le 17 octobre 2016, avec un nouveau module expliquant les changements introduits avec l'amendement. Le nouveau module sera mis à la disposition, sans coût supplémentaire, pour ceux ayant déjà suivi le cours en ligne. La Phase 2 de la mise à jour du Cours de formation à la gestion de la sécurité en ligne, devant être disponible en novembre 2017, reflètera en outre la quatrième édition du MGS et inclura un module additionnel sur la protection des informations sur la sécurité (SIP).

2.9 Pour compléter le Cours de formation en ligne sur la gestion de la sécurité, le Cours sur la gestion de la sécurité pour les intervenants vise à fournir au personnel de régulation et des fournisseurs de services impliqués dans la mise en œuvre du PNS et des SGS une compréhension des processus opérationnels de la gestion de la sécurité et des exemples pratiques. Le cours en salle intègre l'utilisation d'un outil logiciel pour démontrer comment l'efficacité des activités liées à la gestion de la sécurité peut être améliorée. Ce cours pratique est dispensé en anglais sur une durée de cinq jours (trente heures de

---

formation). Le Bureau mondial de la formation aéronautique de l'OACI est en train de recevoir les désignations d'instructeurs et les demandes de dispense de Cours de gestion de la sécurité pour les intervenants des Bureaux régionaux de l'OACI.

*Activités de l'OACI de promotion de la mise en œuvre des PNS*

2.10 Des vidéos de promotion de la gestion de la sécurité sont en cours de réalisation pour faire connaître les avantages de la gestion de la sécurité et souligner les points importants pour la communauté comme la protection des informations sur la sécurité et les avantages de la gestion de la sécurité, consultables sur le site Web public de l'OACI sur la gestion de la sécurité.

2.11 Pour partager le travail réalisé en appui à la mise en œuvre de l'Annexe 19, l'OACI envisage d'organiser quatre symposiums régionaux devant servir de forum permettant aux participants d'échanger des idées et des expériences professionnelles et de contribuer dans l'avenir à la gestion de la sécurité. Ces symposiums constitueront une importante opportunité de partage d'informations pour les régulateurs, les fournisseurs de services, le personnel opérationnel et tous les professionnels de l'aviation impliqués dans des activités de gestion de la sécurité.

2.12 Des ateliers régionaux sur la gestion de la sécurité devraient accompagner les symposiums et organisés séparément dans toutes les Régions de l'OACI sur une période de vingt-quatre mois. Les ateliers seront adaptés aux besoins de chaque région. Ils porteront sur les aspects plus pratiques de la gestion de la sécurité, sur la base d'études de cas et d'éléments pratiques. Les ateliers devraient être un moyen de partager les expériences au niveau régional et une occasion de recueillir des exemples à afficher sur le site Web de l'OACI sur la gestion de la sécurité. Les ateliers sont destinés au personnel impliqué dans la mise en œuvre de PNS.

### **3. SUITE A DONNER PAR LA REUNION**

- 3.1 La réunion est invitée à :
- a) noter le contenu de ce document ; et
  - b) approuver le projet de conclusion suivant.

#### **Projet de conclusion – Mise en œuvre de la gestion de la sécurité**

Les États, les organisations régionales et internationales [sont/seront] invités à partager les outils et les exemples soutenant la mise en œuvre effective de la gestion de la sécurité pouvant être postés sur le site Web sur la mise en œuvre de la gestion de la sécurité.

Appendice

